

Voirin Avocat

Une approche de terrain résolument partenariale



■ Alexandra Voirin, fondatrice de Voirin Avocat

La proactivité, l'opérationnalité et l'écoute client, voilà la signature de ce cabinet dédié au droit social qui accompagne, depuis plus de 20 ans, DRH et dirigeants de groupes internationaux, PME

et Start up dans la gestion de l'ensemble de leurs problématiques sociales en conseil comme en contentieux. Avec notamment une pratique avérée des sujets liés à la santé au travail, aux RPS, aux questions de harcèlement, d'inaptitude
Focus sur ce cabinet de niche référencé parmi les 100 meilleurs cabinets de France en contentieux social* avec Alexandra Voirin, sa fondatrice.

On vous dit engagée auprès de vos clients. Est-ce là ce qui vous distingue ?

Alexandra Voirin : C'est mon ADN. Cela suppose d'avoir une qualité d'écoute optimale, de prendre le temps de bien comprendre le client, son environnement, son organisation... afin de créer un vrai climat de confiance propice à une relation privilégiée. Cela passe aussi par une volonté de rendre plus accessible la matière et ses enjeux grâce notamment à des infographies...

La nature des contentieux a-t-elle évolué ?

A. V. : Tout à fait. Cela était déjà le cas après l'instauration des barèmes Macron et l'on constate depuis 2021 non seulement une forte augmentation, mais aussi une complexité des affaires avec une pluralité de demandes portant sur le temps de travail, les conditions de travail. La crise sanitaire et le télétravail vont certainement amplifier cette tendance.

Quels sont les enjeux majeurs à venir pour les entreprises ?

A. V. : Principalement des enjeux liés à la santé au travail, au temps de travail en écho à l'application de la loi Santé au travail du 2 août 2021 qui renforce la prévention et instaure de nouvelles obligations qui devront être honorées d'ici à mars 2022. Le tempo est court, les entreprises doivent s'emparer de la question dès maintenant sous peine de se retrouver sous le feu de nouveaux risques et de possibles contentieux à venir.

*Classement Décideurs Juridiques 2021



CONTACT

28 rue de Naples - 75008 Paris
Tél. +33 (0)1 85 08 28 54
alexandra.voirin@voirin-avocat.fr
www.voirin-avocat.fr